



Le syndicat d'Airbus D&S des
Ingénieurs & Cadres, et Mensuels

Statut Social Le choix des salariés



Elancourt le : mars 19 - tract n° : 97

Suite à notre demande, la Direction vient de nous communiquer les statistiques concernant la mise en place du nouvel accord Statut Social.

Vous avez été 100 % à y adhérer.

Pour autant, alors que sa mise en place est récente, **nous sommes conscients qu'il faut encore du temps pour que l'ensemble des managers et leurs équipes se l'approprient.**

Nous notons que la majorité des cadres ont opté pour un forfait \geq à 214 jours et ainsi entériné leurs pratiques antérieures.

L'accord de modulation (signé également par **FO**) suscite un intérêt certain pour sa dernière année de mise en œuvre (les 4 jours supplémentaires bénéficiant d'un abondement de 20%).

Cela démontre l'engagement inconditionnel de tous pour répondre aux objectifs de compétitivité de l'entreprise mais illustre aussi un niveau de charge de travail toujours très soutenu.

FO est un syndicat responsable et constructif. Nous avons pris nos responsabilités. Quid des non signataires ? Ils ont sclérosé le débat afin d'ajouter entre autres le groupe fermé 35h pour les mensuels qui n'a finalement séduit que 2 salariés sur 500 ! (les apprentis sont contraint à 35h par la loi en raison de la dualité entreprise/école). Ils ont aussi tenté d'amplifier leur refus de l'accord en proposant un mode d'emploi dont l'issue pouvait vous conduire à quitter l'entreprise. Vous n'avez pas été dupes du fait qu'eux mêmes ne montraient pas la voie.

Cette longue négociation dans laquelle nous nous sommes investis a débouché sur **un nouvel accord, fondation d'un socle commun pour tous**, Airbus Defence and Space SAS étant devenue une entité juridique d'environ 5500 salariés répartis sur 2 sites principaux, aux origines et statuts différents.

Cet accord permet l'équité de traitement des salariés par le management pour maintenir un haut niveau d'activité dans un environnement concurrentiel et ainsi développer l'emploi durablement au sein de notre entreprise.

Nous devons ensemble faire vivre ce statut social en conciliant les objectifs professionnels et le bien être de chacun.

Respect, confiance et autonomie doivent être les principes directeurs de ce nouveau Statut Social, c'est l'esprit dans lequel nous avons, nous **FO**, négocié et signé.



Flashez-moi
pour
télécharger
l'appli



www.fo-airbus-ds-rp.fr

Frédéric Planche : Délégué Syndical Central / Jean Damien Bloquet : Coordinateur adjoint
FO Airbus / Grégory Vernon : Délégué Syndical, RS au CHSCT / Marc Lemaire : Délégué
Syndical, Membre CHSCT / Stéphanie Assimon - Jeremy Lafontaine : Délégués du Personnel
Yohann Burdeyron - Jeremy Lafontaine : Elus du CE / Florent Ferres : RS au CHSCT /
Philippe Charruyer : RS au CE

fometapole@airbus.com

M. Philippe MANGION
Directeur des Relations Sociales
Airbus Defence and Space SAS

N/Ref : HATF/AB/2019-02-27

M. Frédéric PLANCHE
Délégué Syndical Central FO

Toulouse, le 27 février 2019

Objet : Votre courrier du 17 janvier 2019 demandant des éléments statistiques sur la mise en œuvre du statut social au sein d'Airbus Defence and Space SAS

Monsieur le délégué syndical central,

Nous faisons suite à votre courrier du 17 janvier 2019, par lequel vous demandez des éléments statistiques sur la mise en œuvre du statut social au sein d'Airbus Defence and Space SAS.

Pour les éléments ci-dessous et les catégories socio professionnelles concernées, voici le taux d'adhésion en nombre et pourcentage (données au 31 janvier 2019):

Toutes catégories de salariés		
Taux d'adhésion au statut social	100%	
Salariés mensuels		
Temps de travail 37h40 avec versement de la prime de 800€	493 salariés	99.6%
Temps de travail groupe fermé 35h	2 salariés	0.4%
Cadres forfait horaire		
Passage en forfait jours	25 salariés	37%
Cadres au forfait jours		
Forfait 212 jours	543 salariés	12.5%
Forfait 214 jours	2 556 salariés	58.5%
Forfait 218 jours et +	130 salariés	3%
Accord de modulation 218 jours	1 140 salariés	26%

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le délégué syndical central, l'assurance de notre considération distinguée.



Philippe MANGION